



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS

DIRECTION DES SPORTS

SOUS-DIRECTION DE LA SÉCURITÉ DES MÉTIERS
DE L'ANIMATION ET DU SPORT & DE L'ÉTHIQUE

BUREAU ÉTHIQUE & INTÉGRITÉ

Paris, le 4 MARS 2020

DS3.C/GE N°2020-3 n° D-20-005900

**Mesdames et Messieurs les présidents des
fédérations sportives**

**Mesdames et Messieurs les directeurs
techniques nationaux**

Objet : Coronavirus – déplacements des sportifs et accompagnateurs français à l'étranger

Mes services ainsi que ceux de l'agence nationale du sport sont fréquemment sollicités pour avis ou pour décision relative à des déplacements de délégations françaises à l'étranger en particulier dans des zones à risques où circulent activement le coronavirus. Ces zones sont identifiées sur les sites suivants mis à jour en permanence. Je vous conseille de les consulter régulièrement en raison de l'évolution de la situation liée à l'épidémie de coronavirus.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-questions-reponses>

En la matière, le ministère des sports renvoie aux recommandations fixées par le gouvernement. Ce dernier déconseille les voyages en Chine sauf raison impérieuse et conseille de reporter tous les déplacements non essentiels dans les zones à risques.

Il convient donc à chaque fédération d'apprécier, au cas par cas, l'opportunité de tels déplacements et d'en assumer la responsabilité. Ces déplacements ne pourront se faire que sur la base du volontariat de la part des sportifs et des encadrants.

Je vous rappelle également les recommandations sanitaires suivantes pour les personnes se trouvant ou revenant d'une zone où circule le virus :

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;

- Evitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...);
- Evitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...);
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...);
- Travailleurs/étudiants : vous pouvez retourner travailler en l'absence de symptômes ;
- Les enfants, collégiens, lycéens peuvent être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée.

En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) dans une zone ou dans les 14 jours suivant le retour d'une zone où circule le virus :

- Dans la zone, respectez les procédures sanitaires en vigueur.
- En France, contactez le Samu Centre 15 en faisant état de vos symptômes et de votre séjour récent.
- Evitez tout contact avec votre entourage.
- Portez un masque (sur prescription médicale).
- Ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.

Je vous remercie de bien vouloir appliquer ces recommandations et vous tiendrai informés des éventuelles évolutions.

Le directeur des sports

 Gilles QUÉNÉHERVÉ